



Groupe d'études, de recherche et
d'action pour la formation d'aides-
soignants

Direction Générale de l'Offre de Soins
Ministère des solidarités et de la santé
14 Avenue Duquesne
75 350 PARIS 07 SP

Objet : Epreuves et conditions de validations des
unités de la formation aide-soignante

Le 20 avril 2020

En ma qualité de Président du Groupe d'Etudes, de Recherche et d'Actions pour la Formation Aide-Soignante (GERACFAS), je vous sou mets, en accord avec le Conseil d'Administration, une proposition des modalités de certifications exceptionnelles et dérogatoires suivantes en vue de la certification du diplôme d'état d'aide-soignant 2020.

En effet, la crise sanitaire que nous traversons, bouleverse les organisations et la faisabilité de la réalisation des épreuves et conditions d'évaluations des modules de formation. À ce jour et demain, les professionnels de santé, épuisés par la crise sanitaire, n'auront peut être plus la force, la volonté et/ou la possibilité de libérer du temps pour participer aux évaluations des unités de formation. De plus, les incertitudes sont nombreuses sur le déconfinement. Il est donc important de prévoir des mesures de validation adaptées, quel que soit le lieu de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants et quelles que soient les nouvelles directives liées à ce contexte évolutif de pandémie.

Certains aménagements sont préconisés dans le document « Coronavirus : Foire aux questions pour les étudiants paramédicaux ». Cependant, ils ne répondent pas totalement à toutes les épreuves de validation. De plus, ils ne sont pas réalisables en l'état actuel et futur de la situation sanitaire. Il existe des disparités régionales et territoriales. C'est pourquoi le GERACFAS émet des propositions qui respectent l'égalité et l'équité pour les élèves aides-soignants, les différents contextes des IFAS et le prolongement du confinement.

La formation aide-soignante renvoie à un référentiel d'activités et de compétences. La future ingénierie de la formation intègre, quant à elle, la notion de bloc de compétences. Dans cette logique, est priorisé le « savoir agir en toute situation ».

C'est pourquoi, à titre exceptionnel, pour cette année, nous proposons que l'évaluation des compétences en stage **soit un élément dominant d'aide de certification quelque soit le cursus de formation de l'élève**. Cependant, quatre à cinq stages réalisés au minimum pour les cursus complets (proratisés pour les cursus partiels) garantiraient l'obtention des compétences. Cette proposition permettrait quel que soit la région et/ou la situation de l'élève de maintenir une égalité de délivrance du diplôme. En lien avec les compétences, nous avons aussi porté notre réflexion sur les validations écrites et/ou orales de chaque module de formation afin de se rapprocher au mieux du décret du 22 octobre 2005 modifié.

Cursus complet

| Module | Epreuves | Modalités complémentaires | Notation | Conditions de validation du module | Les compétences | Note finale |
|---|---|--|----------------------|---|---|--|
| <p>1 Accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes</p> | <p>Une démarche clinique(DDS) évaluée par un formateur.</p> | <p>DDS réalisée lors d'un stage clinique et envoyée par courriel au formateur.</p> <p>Modalité complémentaire d'aide à la décision : un soin évalué par un ou deux soignants sur le lieu de stage ou toute initiative pertinente du directeur d'IFAS</p> | <p>sur 20 points</p> | <p>Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20,</p> <p><i>Obtention habituelle si épreuves réalisées avant ou après confinement</i></p> | <p>La moyenne de la compétence 1 sur minimum 4 ou 5 stages</p> | <p>La note de l'écrit sur 20 et la note des compétences sur 20</p> <p>Donc une note sur 40 divisée par 2 pour obtenir une note sur 20</p> <p>Validation du module si note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble</p> |
| <p>2 Etat clinique</p> | <p>un écrit réalisé selon les moyens de l'IFAS et des élèves. ou toute initiative pertinente du directeur</p> | | <p>sur 20 points</p> | <p>Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'écrit</p> <p><i>Obtention habituelle si épreuves réalisées avant ou après confinement</i></p> | <p>Moyenne de la compétence 2 obtenue sur minimum 4 ou 5 stages</p> | <p>La note de l'écrit sur 20 et la note des compétences sur 20</p> <p>Validation du module si note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble</p> |

| | | | | | | |
|---------------------------|---|---|----------------------|--|--|---|
| <p>3</p> <p>Les soins</p> | <p>Une démarche clinique (DDS) évaluée par un formateur.</p> | <p>DDS réalisée lors d'un stage clinique.</p> <p>Modalité complémentaire d'aide à la décision : Un soin évalué par un soignant ou deux soignants sur le lieu de stage ou toute initiative pertinente du directeur</p> | <p>sur 20 points</p> | <p>Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20,</p> <p><i>Obtention habituelle si épreuves réalisées avant ou après confinement</i></p> | <p>La moyenne de la compétence 3 sur minimum 4 ou 5 stages</p> | <p>La note de l'écrit sur 20 et la note des compétences sur 20</p> <p>Validation du module si note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble</p> |
| <p>4</p> <p>Ergonomie</p> | <p>Un écrit sur la description et l'analyse d'un geste de manutention</p> | <p>modalité complémentaire d'aide à la décision : un soin d'ergonomie évalué par un ou deux soignants sur le lieu de stage si possibilité ou toute initiative pertinente du directeur</p> | <p>sur 20 points</p> | <p>Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20</p> <p><i>Obtention habituelle si épreuves réalisées avant ou après confinement</i></p> | <p>Moyenne de la compétence 4 obtenue sur 4 ou 5 stages minimaux</p> | <p>La note de l'écrit sur 20 et la note des compétences sur 20</p> <p>Validation du module si note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble</p> |

| | | | | | | |
|---|--|--|----------------------|---|--|--|
| <p>5 Relation Communication</p> | <p>Une épreuve écrite : formalisation sous forme d'un document écrit d'une situation relationnelle vécue en stage.</p> | <p>Modalité complémentaire d'aide à la décision : toute initiative pertinente du directeur</p> | <p>sur 20 points</p> | <p>Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20</p> <p><i>Obtention habituelle si épreuves réalisées avant ou après confinement</i></p> | <p>Moyenne de la compétence 5 obtenue sur 4 ou 5 stages minimaux</p> | <p>La note de l'écrit sur 20 et la note des compétences sur 20</p> <p>Validation du module si note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble</p> |
| <p>6 L'hygiène des locaux</p> | <p>Un écrit réalisé selon les moyens de l'IFAS et des élèves. ou toute initiative pertinente du directeur</p> | | <p>sur 20 points</p> | <p>Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20</p> <p><i>Obtention habituelle si épreuves réalisées avant ou après confinement</i></p> | <p>Moyenne de la compétence 6 obtenue sur 4 ou 5 stages minimaux</p> | <p>La note de l'écrit sur 20 et la note des compétences sur 20</p> <p>Validation du module si note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble</p> |

| | | | | | | |
|---|---|---|----------------------|---|--|---|
| <p>7</p> <p>Les transmissions</p> | <p>Un écrit réalisé selon les moyens de l'IFAS et des élèves.</p> | | | <p>Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20</p> <p><i>Obtention habituelle si épreuves réalisées avant ou après confinement</i></p> | <p>Moyenne de la compétence 7 obtenue sur 4 ou 5 stages minimaux</p> | <p>La note de l'écrit sur 20 et la note des compétences sur 20</p> <p>Validation du module si note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble</p> |
| <p>8</p> <p>Organisation du travail</p> | <p>Une épreuve écrite : un cas concret présentant un contexte de travail. ou toute initiative pertinente du directeur</p> | <p>Travail personnel qui décrit l'organisation d'une journée de travail, met en valeur la collaboration infirmier ou autres acteurs de soins /aide-soignant, porte une analyse sur l'organisation de la journée de travail.</p> | <p>sur 20 points</p> | <p>Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20</p> <p><i>Obtention habituelle si épreuves réalisées avant ou après confinement</i></p> | <p>Moyenne de la compétence 8 obtenue sur 4 ou 5 stages minimaux</p> | <p>La note de l'écrit sur 20 et la note des compétences sur 20</p> <p>Validation du module si note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble</p> |

Pour obtenir le DEAS : la moyenne aux modules comme indiqués ci-dessus (écrit +compétence) et par ailleurs la moyenne pour toutes les compétences.

Une réunion pédagogique dans chaque IFAS est souhaitable afin d'apprécier chaque parcours de formation avant l'envoi des dossiers à la DRDJSCS.

Il nous semble aussi important de prendre en compte la fracture numérique.

S'agissant des cours théoriques, la continuité pédagogique est assurée par les moyens numériques et/ou envois postaux.

Aujourd'hui, nous savons qu'il est difficile de prévoir la réouverture des instituts de formation d'aides-soignants. Ces nouvelles modalités garantissent au mieux l'égalité entre élèves et Instituts de Formation dans les circonstances particulières subies.

Nous souhaitons donc diplômé au mieux tous ces futurs professionnels de santé appelés à assurer demain leur travail avec compétences et dévouement et répondre à la fois aux besoins des établissements et des personnes soignées.

Le GERACFAS est prêt à collaborer avec vos services pour continuer et formaliser dans un consensus les modalités de certification pour le diplôme d'état d'aide-soignant 2020.

Comptant sur la disponibilité du GERACFAS et la confiance dans notre collaboration, je vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération.

Michel JOUBARD
Président du GERACFAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joubard', enclosed within a rectangular box. The signature is stylized and somewhat cursive.

IFAS Ancenis - GERACFAS - 47 boulevard Vincent - CS 10119 - 44153 Ancenis
joubard.m@stjosta.net

Site : www.geracfas.com - Messageries : info@geracfas.com // président@geracfas.com

Tél : 02.40.96.41.22 Membre de l'ASI